

**RAPPORT DE GESTION DES ADMINISTRATEURS
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS
DE LA SC COPIEPRESSE DU 27 MAI 2024**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à nos obligations légales et statutaires nous vous présentons notre rapport sur l'accomplissement de notre mandat pendant l'exercice 2023.

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 et de vous rendre compte de notre gestion au cours de ce même exercice.

1. Structure juridique et gouvernance de la société

Copiepresse est une société de gestion de droits d'auteur à la forme d'une coopérative. Elle a été créée le 31 mars 2000 par les éditeurs de presse quotidienne francophone et germanophone et a pour objet social de défendre leurs droits à l'occasion de l'exploitation et de la reproduction des œuvres protégées par le droit d'auteur qu'ils éditent. Elle a été autorisée par les Arrêtés Ministériels du 14 février 2000 (MB du 10.03.2000) et du 20 juin 2003 (MB du 14.08.2003) à exercer ses activités sur le territoire national et ce à partir du 15 avril 2000.

Elle n'a pas pour objet de dégager un bénéfice mais de redistribuer aux ayants droits, qui lui ont apporté une cession fiduciaire ou lui ont donné un mandat de gestion, les droits d'auteur exclusifs, les droits découlant des usages couverts par l'exception légale pour la reprographie (perçus par la sc Repobel), les droits découlant des usages couverts par l'exception légale pour l'enseignement et la recherche scientifique (perçus par la sc Repobel depuis 2007), et les droits de copie privée (perçus par la sc Auvibel depuis 2013).

En 2018, Copiepresse a donné mandat à Repobel pour la perception et la répartition des impressions d'œuvres protégées qui relèvent de ses droits exclusifs.

En 2020, elle a également donné mandat à Repobel pour la perception et la répartition des reproductions digitales d'œuvres protégées qui relèvent de ses droits exclusifs, à l'exclusion des moyens de reproduction et diffusion digitales pour lesquels Copiepresse octroie elle-même des licences aux utilisateurs.

DS
EB
Son Assemblée générale réunit l'ensemble des entreprises de presse quotidienne francophone et germanophone. Chacune d'entre elles mandate un représentant au sein du Conseil d'administration (un des administrateurs y représente deux entreprises d'un même groupe). La gestion journalière est assurée par une secrétaire générale. Copiepresse n'a pas de personnel propre. Sa gestion est réalisée par l'équipe de la fédération des éditeurs de presse quotidienne francophone et germanophone LA PRESSE.be sc et refacturée à Copiepresse selon une clé convenue entre les conseils d'administration des deux entités. DS
Outre la secrétaire générale, cette gestion est essentiellement assurée par une juriste et un comptable.

DS
Le conseil d'administration se réunit 4 fois par an et est composé de 5 personnes physiques. Il a été renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2021.

DS
Deux assemblées générales se sont tenues en 2023 : une assemblée générale ordinaire le 30 mai 2023 et deux assemblées générales extraordinaires, une le 30 mai et l'autre le 18 décembre 2023. Lors des deux

Copiepresse – Rapport de gestion 2023

assemblées générales extraordinaires, il a été procédé à la répartition des droits découlant des usages couverts par l'exception légale pour la reprographie, des droits découlant des usages couverts par l'exception légale pour l'enseignement et la recherche scientifique, des droits de copie privée et des droits exclusifs perçus en 2022 ainsi que des droits exclusifs identifiés perçus en 2022 et 2023.

Le contrôle des comptes est effectué par la société PVMD qui a été nommée au titre de commissaire lors de l'assemblée générale du 30 mai 2023. Le mandat confié à PVMD court jusqu'à l'assemblée générale de mai 2026.

2. Affectation du résultat :

Le bénéfice de l'exercice clôturé, après impôts, s'élève à 0,00 €.

Compte tenu de la nature de société de gestion de la sc Copiepresse, il n'y a pas de résultat reporté.

Le bénéfice à répartir s'élève donc à : 0,00 €.

3. Commentaires sur les comptes annuels :

La sc Copiepresse est une société de gestion de droits d'auteur. Elle n'a pas pour objet de dégager un bénéfice mais de redistribuer aux ayants droits, qui lui ont apporté une cession fiduciaire ou lui ont donné un mandat de gestion, les droits de reprographie (perçus par la sc Repobel), les droits secondaires (depuis 2007) et les droits de copie privée (depuis 2013).

Depuis le 1^{er} janvier 2015, Copiepresse a adapté sa comptabilité conformément aux nouvelles dispositions de l'AR du 25 avril 2014 relatif à l'organisation administrative et comptable, au contrôle interne, à la comptabilité et aux comptes annuels des sociétés de gestion de droits d'auteur et de droits voisins ainsi qu'aux informations que celles-ci doivent fournir. Elle a veillé à tenir compte également des différentes modifications intervenues dans la législation relative aux sociétés de gestion et à adapter son fonctionnement comptable en conséquence.

Cette comptabilité est basée essentiellement sur le principe de la séparation des patrimoines.

Copiepresse prélève depuis 2022 une commission de 10 % sur les droits qu'elle collecte pour ses mandants. Auparavant la commission s'élevait à 20%. Ce pourcentage s'est avéré trop élevé et impliquait systématiquement une restitution en fin d'année des montants retenus mais non utilisés. Sur recommandation du Service de contrôle des sociétés de gestion de droits d'auteur et de droits voisins, la commission a été réduite à 10%. Cette commission a pour objet de couvrir strictement les charges auxquelles elle doit faire face pour mener à bien ses mandats et constitue son chiffre d'affaires¹. Elle prélève également en début d'année une commission prévisionnelle basée sur les charges estimées de l'année afin de faire face à des charges plus importantes que les commissions prélevées sur les droits collectés. Cette commission prévisionnelle est donc intégralement (si les commissions étaient suffisantes) ou partiellement (si les charges ont été trop importantes) reversée aux mandants en fin d'exercice.

Les droits collectés pour les ayants droit sont comptabilisés à part et peuvent être résumés comme suit² :

¹ Outre les commissions prélevées sur les droits, le chiffre d'affaires de Copiepresse est constitué des cotisations de ses membres, des différences de change et des différences de paiement.

² Selon les prescriptions de l'article 23 de l'AR du 25 avril 2014.

Copiepresse – Rapport de gestion 2023

Droits de reprographie	TOTAL
Droits perçus	446.091,09
Déductions effectuées sur les droits perçus pour financer les frais de gestion	36.775,51
Produits financiers encaissés provenant de la gestion des droits perçus	0,00
Droits en attente de perception	0,00
Droits perçus répartis aux AGE de mai et décembre	459.812,64
Droits payés	459.812,64
TOTAL DES DROITS PERÇUS NON ENCORE RÉPARTIS	
Total des droits perçus non encore répartis pour les reproductions	
Années de perception	
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	192.927,57
DROITS PERÇUS RÉPARTIS EN ATTENTE DE PAIEMENT	
Droits perçus répartis en attente de paiement pour les reproductions	
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
Total des sommes non répartissables	0,00
FRAIS DE LA SOCIÉTÉ	
Total des frais (y compris les frais financiers)	36.775,51
Frais liés à la gestion de droits (y compris les frais financiers)	35.931,30
Ratio = frais liés à la gestion de droits (y compris les frais financiers) / droits perçus au cours de l'exercice	8,05%

Enseignement et recherche scientifique	TOTAL
Droits perçus	212.755,99
Déductions effectuées sur les droits perçus pour financer les frais de gestion	17.539,49
Produits financiers encaissés provenant de la gestion des droits perçus	0,00
Droits en attente de perception	0,00
Droits perçus répartis aux AGE de mai et décembre	154.306,16
Droits payés	154.306,16

TOTAL DES DROITS PERÇUS NON ENCORE RÉPARTIS	
Total des droits perçus non encore répartis pour les reproductions	
Années de perception	
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	82.547,73

DS

EB

DS

DS

VCN

DS

VDBH

DS

VQ

Copiepresse – Rapport de gestion 2023

DROITS PERÇUS RÉPARTIS EN ATTENTE DE PAIEMENT	
Droits perçus répartis en attente de paiement pour les reproductions	
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
Total des sommes non répartissables	0,00
FRAIS DE LA SOCIÉTÉ	
Reproduction	
Total des frais (y compris les frais financiers)	17.539,49
Frais liés à la gestion de droits (y compris les frais financiers)	17.136,86
Ratio = frais liés à la gestion de droits (y compris les frais financiers) / droits perçus au cours de l'exercice	8,05%

Impressions	TOTAL
Droits perçus	142.000,22
Déductions effectuées sur les droits perçus pour financer les frais de gestion	11.706,42
Produits financiers encaissés provenant de la gestion des droits perçus	0,00
Droits en attente de perception	0,00
Droits perçus répartis aux AGE de mai et décembre	146.857,82
Droits payés	146.857,82
TOTAL DES DROITS PERÇUS NON ENCORE RÉPARTIS	
Total des droits perçus non encore répartis pour les reproductions	
Années de perception	
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	55.095,02
DROITS PERÇUS RÉPARTIS EN ATTENTE DE PAIEMENT	
Droits perçus répartis en attente de paiement pour les reproductions	
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
Total des sommes non répartissables	0,00
FRAIS DE LA SOCIÉTÉ	
Reproduction	
Total des frais (y compris les frais financiers)	11.706,42
Frais liés à la gestion de droits (y compris les frais financiers)	11.437,69
Ratio = frais liés à la gestion de droits (y compris les frais financiers) / droits perçus au cours de l'exercice	8,05%

Droits secondaires	TOTAL
Droits perçus	1.294.991,65
Déductions effectuées sur les droits perçus pour financer les frais de gestion	82.750,05
Produits financiers encaissés provenant de la gestion des droits perçus	0,00
Droits en attente de perception	0,00
Droits perçus répartis aux AGE de mai et décembre	918.272,33
Droits payés	918.272,33
TOTAL DES DROITS PERÇUS NON ENCORE RÉPARTIS	
Total des droits perçus non encore répartis pour les reproductions	
Années de perception	
2019	0,00
2020	40,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	572.079,72

DS

EB

DS

DS

VCN

DS

VDBA

DS

VQ

Copiepresse – Rapport de gestion 2023

DROITS PERÇUS RÉPARTIS EN ATTENTE DE PAIEMENT	
Droits perçus répartis en attente de paiement pour les reproductions	
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
Total des sommes non répartissables	0,00
FRAIS DE LA SOCIÉTÉ	
Reproduction	
Total des frais (y compris les frais financiers)	82.750,05
Frais liés à la gestion de droits (y compris les frais financiers)	80.611,86
Ratio = frais liés à la gestion de droits (y compris les frais financiers) / droits perçus au cours de l'exercice	6,22%
Copie privée	TOTAL
Droits perçus	123.022,35
Déductions effectuées sur les droits perçus pour financer les frais de gestion	16.300,90
Produits financiers encaissés provenant de la gestion des droits perçus	0,00
Droits en attente de perception	0,00
Droits perçus répartis aux AGE de mai et décembre	113.906,55
Droits payés	113.906,55
TOTAL DES DROITS PERÇUS NON ENCORE RÉPARTIS	
Total des droits perçus non encore répartis pour les reproductions	
Années de perception	
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	3.699,35
DROITS PERÇUS RÉPARTIS EN ATTENTE DE PAIEMENT	
Droits perçus répartis en attente de paiement pour les reproductions	
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
Total des sommes reçues non répartissables	0,00
FRAIS DE LA SOCIÉTÉ	
Reproduction	
Total des frais (y compris les frais financiers)	16.300,90
Frais liés à la gestion de droits (y compris les frais financiers)	16.057,39
Ratio = frais liés à la gestion de droits (y compris les frais financiers) / droits perçus au cours de l'exercice	13,05%
FRAIS DE LA SOCIÉTÉ	
Reproduction	
Total des frais (y compris les frais financiers)	165.072,37
Frais liés à la gestion de droits (y compris les frais financiers)	161.175,09
Frais financiers pour la gestion des droits de l'exercice	1.153,76
Ratio = frais liés à la gestion de droits (y compris les frais financiers) / droits perçus au cours de l'exercice	7,26%

DS

EB

DS

DS

VCN

DS

VDBH

DS

VQ

Détermination du ratio de fonctionnement (article XI 256 CDE) :

RATIO 2023 / DROITS PERCUS 2021-2023	
Droits perçus 2023	2.056.991,19
Droits perçus 2022	1.794.432,00
Droits perçus 2021	2.237.064,00
Total droits perçus 2021-2023	6.088.487,19
Moyenne des droits perçus 2021-2023	2.029.495,73
Total des frais 2023	161.175,09
Contribution au fonds organique	4.113,98
Correction contribution du Fonds organique 2022	-216,70
Frais liés à la gestion de droits (y compris les frais financiers)	165.072,37
Ratio	8,13%

4. Refus d'octroyer une licence (article XI 248/6 §2 1° CDE) :

La société n'a pas refusé d'octroyer de licence sur la base de l'article XI 262 §2 CDE.

5. Entités détenues ou contrôlées directement ou indirectement par la société de gestion (article XI 248/6 §2 3° CDE) :

La société ne détient ni ne contrôle aucune autre entité, que ce soit directement ou indirectement.

6. Rémunérations et autres avantages versés aux personnes gérant la société (article XI 248/6 §2 4° CDE) :

La société n'a versé aucune rémunération ni aucun avantage aux personnes qui la gèrent.

7. Répartition au-delà du délai légal (article XI 248/6 §2 5° CDE) :

La société a réparti les droits collectés dans les délais fixés par la loi.

8. Droits non répartissables (article XI 248/6 §2 6° CDE) :

La société n'a mis en répartition aucun droit non répartissable, tel que définis par l'article XI 254 CDE.

9. Relations avec d'autres sociétés de gestion ou entités de gestion collective (article XI 248/6 §2 7° CDE) :

Copiepresse est membre d'Auvibel et de Repobel pour la répartition des droits collectés dans le cadre des licences légales. Elle a participé aux réunions du conseil d'administration de ces deux entités. Elle est membre et participe aux réunions du collège des éditeurs de Repobel ainsi que du collège des éditeurs d'œuvres littéraires, photographiques et graphiques d'Auvibel.

Copiepresse a conclu des accords de réciprocité d'une part avec les sociétés de gestion de droits belges License2Publish et Repropress et d'autre part avec les sociétés de gestion étrangères CFC et Luxorr.

10. Conflits d'intérêts :

La société n'a pas eu à connaître de conflit d'intérêt au sens de l'article 7:96 du CSA.

11. Instruments financiers :

La société n'a pas fait usage d'instruments financiers.

12. Décisions du conseil d'administration dans le cadre des pouvoirs délégués par l'assemblée générale (article XI 248/4§4 al. 1 CDE)

Le Conseil d'administration de la société n'a pas reçu de délégation de l'assemblée générale pour les questions listées aux points 3°, 6°, 7°, 8° et 9° de l'article XI. 248/4§ 3 du CDE et n'a par conséquent pas pris de décision dans ce cadre.

13. Description des principaux risques et incertitudes :

La société n'identifie aucun risque et incertitude pour l'année 2024.

14. Recherche et développement :

Compte tenu de la nature de la société, aucune activité n'a été exercée en matière de recherche et de développement.

15. Circonstances susceptibles d'influencer le développement de la société :

Les perceptions de Copiepresse pour les droits exclusifs sont en hausse par rapport à 2022.

DS
EB Dans le cadre du mailing, le taux de réponses a légèrement baissé mais le taux de déclarations d'utilisations de contenus de presse a, lui, augmenté par rapport à l'année 2022. Le montant facturé est supérieur de près de 20% à celui de 2022.

DS
VCN Le développement de Copiepresse est lié également aux droits qu'elle perçoit des sociétés de gestion Repobel et Auvibel. Depuis le déménagement des deux entités dans un même bâtiment en mars 2022 et la nomination d'un CEO unique en juin 2022, l'intégration des équipes de ces sociétés s'est poursuivie, dans un but de diminution des frais de fonctionnement mais avec parfois certaines difficultés liées à des fonctionnements initiaux distincts.

DS
VDBH En ce qui concerne Auvibel, les perceptions 2023 sont en baisse par rapport à 2022 (en raison d'une baisse touchant la copie privée, vraisemblablement liée à une sous-évaluation des nouveaux tarifs entrés en vigueur en 2022) et les perspectives ne sont pas meilleures pour 2024. Les discussions intervenues entre Auvibel, le Cabinet du Ministre de l'Economie, Agoria et Test Achats devraient cependant permettre de stabiliser les perceptions à l'avenir.

Copiepresse – Rapport de gestion 2023

Les groupes de travail « corporate governance » et « répartition primaire » se sont réunis en 2023. Le groupe de travail « corporate governance » réfléchit à une modification des statuts permettant un meilleur fonctionnement de la société. Ses discussions n'ont pas pu aboutir en 2023 et devront se poursuivre. Le groupe de travail « répartition primaire » qui réfléchit à l'élaboration d'un règlement de répartition primaire ainsi qu'à l'amélioration des études servant de base à cette répartition a poursuivi ses travaux en 2023. En juin, un accord sur la répartition primaire pour les années de référence 2022 à 2024 a été acté et le conseil d'administration a décidé de procéder à une nouvelle étude en 2024.

En ce qui concerne Repobel, les perceptions ont dépassé les prévisions budgétaires en 2023. Ceci s'explique par l'intense promotion de la licence combinée (couvrant les réutilisations numériques) qui a permis de compenser la baisse des perceptions liées à la seule reprographie. La vigilance reste de mise quant au risque de confusion pour les déclarants entre la couverture de la licence Repobel et les réutilisations relevant des licences numériques de Copiepresse, nonobstant l'information fournie dans les contrats et sur le site de Repobel.

16. Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice :

Aucun évènement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

17. Approbation et décharge :

Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels et le rapport de gestion tels que nous les avons arrêtés.

Nous vous invitons également à donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année écoulée.

Fait à Bruxelles, le 6 mai 2024

Le Conseil d'administration

Eliane Beaufays

DocuSigned by:
Eliane Beaufays
489343F685044C1...

Guillaume COLLARD

DocuSigned by:
Guillaume COLLARD
4112F1ED76A84BA...

VAN CUTSEM Nicolas VAN DEN BROECK Hilde VERDIN Olivier

DocuSigned by:
VAN CUTSEM Nicolas
CC680B9C6EE74AD...
DocuSigned by:
VAN DEN BROECK Hilde
6BF4BE2BC49247B...
DocuSigned by:
VERDIN Olivier
C5647DABC7C0465...